

Règlement du challenge « LIBRES » du mardi de l'ASPTT

Section TAROT - Saison 2015-2016

1° Dates :

Mardi 22 septembre 2015	Libre individuel
Mardi 17 novembre 2015	Libre individuel
Mardi 1 ^{er} décembre 2015	Libre par 2
Mardi 22 mars 2016	Libre individuel
Mardi 19 avril 2016	Libre par 2
Mardi 31 mai 2016	Libre individuel

Les joueurs doivent se présenter à la salle de St Brice (rue Georges Brassens à Chartres) à 19h45 au plus tard afin de régler leur inscription et de se mettre en place pour que les tournois débutent à 20 heures.

2° Inscriptions :

Les inscriptions sont effectuées par internet jusqu'au dimanche précédent le tournoi.

Les responsables de l'organisation feront leur possible pour que les tables soient complètes et éviter une ou plusieurs tables de 3 joueurs.

Les inscriptions sont fixées à 2€ par participation et sont à régler lors de l'arrivée des joueurs.

3° Organisation :

Tous les tournois se disputent en 3 tours de 8 donnes de 1h10 maximum.

Les règles de la Fédération sont appliquées et les prises sont notamment autorisées.

4° Classement final :

Afin de figurer dans le classement final, chaque joueur devra avoir participé à un minimum de 4 tournois sur les 6 programmés.

Le classement est effectué sur le cumul des points de tous les tournois effectués par le joueur.

5° Récompenses :

Les récompenses seront remises lors de l'Assemblée générale du club en fin de saison.

Sur les 2 € d'inscription, 1€ euro sera reversé aux vainqueurs et 1€ règlera le règlement des PCN des 12 tournois du mardi (6 du challenge « Libre » et 6 du challenge « Duplicaté »).

Les 10 meilleurs, ayant effectué au moins 4 tournois, seront récompensés suivant les pourcentages suivants :



Répartition gains	
1er	25%
2ème	17%
3ème	12%
4ème	10%
5ème	8%
6ème	7%
7ème	6%
8ème	5%
9ème	5%
10ème	5%
Total	100%



Si le nombre de participants atteint par exemple 240 (40 par tournoi en moyenne), les récompenses seront de : 1^{er} : 60€, 2^e : 41€, 3^e : 296€, ...